

Si on réhabiliterait la poignée de mains ?

« On peut s'inquiéter de l'avenir de la relation entre la démocratie et la personne. »



● **Yves Duteil**

Auteur-compositeur-interprète,
maire de Précy-sur-Marne.
Son dernier CD : (Fr)agiles
(Éditions de l'Écritoire).

UN MÉDECIN A RÉSOLU DE DÉFIER la Sécurité sociale et d'appliquer le 100 % à des patients qui ne devaient pas y avoir droit, car ils se situent juste en dessous du seuil. Un professeur d'économie, spécialiste de la santé, l'a remercié pour ce courage en incitant à un réexamen des effets de seuil, qui dépassent les bornes en respectant les limites. La présence d'êtres de chair dans les rouages de notre société est une nécessité. Au moment où l'on envisage de supprimer le Défenseur des enfants, où l'on tente de venir à bout des communes, où l'on supprime le juge d'instruction, on peut s'inquiéter de l'avenir de la relation entre la démocratie et la personne. Le maire a une mission de proximité qui l'autorise à des « adaptations mineures » de la loi, en toute légalité, façon de prendre en compte les cas d'espèce. Le magistrat instructeur instruit à charge et à décharge, pour appréhender les préjudices, les mensonges et les vérités. Les missions de contact et de proximité qui assurent l'écoute et privilégient l'humain semblent s'éloigner à grands pas. Le célèbre « Nul n'est censé ignorer la loi » n'est écrit nulle part. Il serait plus juste de dire « Nul n'est capable de connaître toute la loi », entre ses modifications, ses décrets d'application, les différents codes existants : civil, pénal, minier, électoral, routier, des collectivités locales, du commerce, des douanes, de la navigation, la législation internationale, la jurisprudence... Pour comprendre la loi, l'interpréter et l'appliquer, il faut une armée d'experts, des robes de théâtre, un jargon codé pour écarter toute velléité de décryptage. Ainsi, dans le dédale de ce que l'on est « censé ne pas ignorer », le créancier « chirographaire » apprendra qu'il est le dernier sur la liste des remboursables ; les contractants « synallagmatiques » sauront qu'ils font face à des obligations bilatérales ; et les « cofidėjusseurs » qu'ils sont caution d'un même débiteur... Notre société, en se « rationnant », se déshumanise. Elle prive ce labyrinthe d'un capital humain et abandonne le terrain aux océans d'automatismes, aux déserts de l'anonymat, aux guichets anti-effraction, aux serveurs vocaux et aux bornes interactives. Et si l'on remettait des êtres de chair et de sang à tous ces carrefours de solitude, ces formulaires, pour que les seuils soient des lieux d'accueil ; si l'on réhabiliterait la poignée de mains, le regard et le dialogue là où règnent l'indifférence, la distance et l'écran ? Ça ne changerait pas la face du monde, mais ça lui rendrait peut-être un visage... ■